

DOSSIER DE PRESSE

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL GÂTINAIS MONTARGOIS
Officialisation du niveau 2 du Projet Alimentaire Territorial Gâtinais montargois

Conférence de presse
10 septembre 2025

Contacts

Animatrice du Projet Alimentaire Territorial Gâtinais montargois

Amandine CHANDELIER

Courriel : projet.alimentaire@gatinaismontargois.com

Téléphone : 06 03 56 79 80

Site web : www.lesproducteursgatinais.com

Communication

Margot LUCAS

Courriel : communication@gatinaismontargois.com

Téléphone : 06 35 07 28 33 – 02 38 07 50 75

Site web : www.gatinaismontargois.com

Sommaire

Communiqué de presse.....	1
Présentations du PETR et du PAT	2
Contexte et enjeux de la création du PAT et de la demande de niveau 2	3
Nos financeurs.....	3
Partenariats et gouvernance	4
Plan d'actions 2025-2030 du PAT Gâtinais montargois	4
*Le guide des producteurs locaux du Gâtinais montargois : En Direct du Producteur	5
**Le bien manger au cœur du territoire.....	6
***Collectivités engagées : cap sur des cantines plus durables	7

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

Communiqué de presse

Labellisation de niveau 2 du PAT Gâtinais montargois

Mercredi 10 septembre 2025 à 10H00 à Montargis

Le [Projet Alimentaire Territorial \(PAT\)](#) Gâtinais montargois, porté par le [PETR Gâtinais montargois](#) depuis 2022, vient d'être reconnu de niveau 2 par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, marquant ainsi son entrée officielle dans la phase opérationnelle de déploiement de son plan d'actions 2025-2030.

Un PAT structurant pour le territoire

Le PETR Gâtinais montargois est engagé depuis de nombreuses années dans des politiques de transitions dont celles relatives à l'agriculture et l'alimentation. Lauréat en juin 2022 de l'appel à projet du Programme National pour l'Alimentation (PNA) 2019-2023, le PAT Gâtinais montargois œuvre à faire du territoire un espace nourricier, solidaire et résilient.

Depuis 2022, le PAT Gâtinais montargois « **pour une transition agricole et alimentaire bas carbone par et pour tous** » s'inscrit dans une ambition forte :

- Rester un territoire nourricier, diversifié et dynamique,
- Contribuer au bien-être et à la santé des habitants,
- Favoriser l'approvisionnement alimentaire local,
- Répondre aux défis climatiques et à la nécessité de la préservation de la ressource en eau.

Pour répondre à ces enjeux, le PAT s'organise autour de 6 axes de travail complémentaires présentés dans la partie [Plan d'actions 2025-2030 du PAT Gâtinais montargois](#).

Une reconnaissance nationale

L'obtention du niveau 2 valide la cohérence, la maturité et la portée du plan d'actions du PAT Gâtinais montargois pour les cinq années à venir. Ce sont 35 actions qui seront mises en œuvre de 2025 à 2030, coconstruites avec une diversité d'acteurs du territoire.

Ce niveau atteste :

- D'une mobilisation collective forte : 3 ateliers d'écriture, 70 participants, 20 lettres de soutien, une trentaine de membres au comité de pilotage, implication du Conseil de développement du PETR Gâtinais montargois et des élus membres de la commission Agriculture et Alimentation Durables,
- De la qualité des actions déjà engagées : promotion des producteurs locaux, accompagnement de la restauration collective, développement de filières agricoles, actions de sensibilisation au bien-manger,
- D'une vision partagée et réaliste de la transition alimentaire,
- De la cohérence entre les politiques territoriales, notamment en matière d'urbanisme, de climat, de préservation de la ressource en eau et de santé.

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

Présentations du PETR et du PAT

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Gâtinais montargois

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais montargois est un établissement public collaboratif créé le 1er janvier 2019, issu de la fusion entre le Syndicat mixte du Pays Gâtinais et le Syndicat mixte en charge du Schéma de Cohérence Territoriale du Montargois-en-Gâtinais. Installé à Montargis, il regroupe 96 communes au sein de 4 EPCI (Agglomération Montargoise, Communauté de communes des Quatre Vallées, Communauté de communes Canaux et Forêts en Gâtinais, Communauté de communes de la Cléry, du Betz et de l'Ouanne) et couvre un territoire de 1 782 km² et plus de 127 000 habitants.

Sa mission principale est d'être un outil de coordination et de pilotage des politiques publiques territoriales. Il assure la gestion du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), concrétise les contractualisations avec l'État, la Région ou l'Europe, et porte diverses actions structurantes dans des domaines tels que l'urbanisme, l'environnement, la santé, la mobilité, le développement économique, touristique et l'alimentation durable.

Projet Alimentaire Territorial Gâtinais montargois

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Un projet Alimentaire Territorial (PAT) est un projet collectif et systémique ayant pour objectifs de rapprocher tous les acteurs de l'alimentation et de mettre en cohérence l'ensemble des démarches pour développer une agriculture durable et une alimentation de qualité.

Issu de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la pêche de 2014, les PAT répondent aux enjeux d'ancrage territorial de l'alimentation, de résilience alimentaire du territoire et de santé de la population. Pour cela, les PAT étudient l'alimentation sous trois dimensions : économique, environnementale et sociale.

Le PAT Gâtinais montargois s'inscrit dans une longue dynamique d'engagement pour l'agriculture locale. Dès 2012, le Pays Gâtinais initiait un premier guide des producteurs, marquant sa volonté de valoriser les savoir-faire et de rapprocher producteurs et consommateurs.

En 2020, dans le cadre du Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET), un diagnostic Clim'Agri sur l'énergie – gaz à effet de serre dans l'agriculture et la forêt dresse un état précis des forces, faiblesses et potentialités du système alimentaire local.

Fort de cette base, le PETR répond en 2022 à l'appel à projets du Programme National de l'Alimentation (PNA) 2019-2023 et devient lauréat, obtenant ainsi la labellisation de niveau 1 qui consacre la phase d'émergence du PAT pour trois années.

Cette période, marquée par le recrutement d'une animatrice dédiée, a permis de créer une véritable communauté PAT, de lancer les premières actions concrètes, d'enrichir le diagnostic d'un point de vue social et d'organiser trois ateliers de co-écriture du plan d'actions 2025-2030, réunissant plus de 70 acteurs.

En juin 2025, ce travail collectif, est récompensé par l'obtention du 2^{ème} et dernier niveau de labellisation. Cette reconnaissance nationale, décernée pour 5 ans renouvelables, par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, atteste de la maturité, de la cohérence et de l'opérationnalité du projet « **vers une transition agricole et alimentaire bas carbone par et pour tous** ».

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

Contexte et enjeux de la création du PAT et de la demande de niveau 2

La création du Projet Alimentaire Territorial répond à un double constat : d'une part, la nécessité de préserver et de valoriser un territoire nourricier riche en productions agricoles mais fragilisé par le vieillissement des exploitants, l'artificialisation des terres, la dépendance aux intrants chimiques, le changement climatique ; d'autre part, l'urgence de garantir à tous les habitants un accès durable à une alimentation de qualité.

Depuis 2022, le PAT Gâtinais montargois « pour une transition agricole et alimentaire bas carbone par et pour tous » s'inscrit dans une ambition forte :

- Rester un territoire nourricier, diversifié et dynamique,
- Contribuer au bien-être et à la santé des habitants,
- Favoriser l'approvisionnement alimentaire local,
- Et répondre aux défis climatiques et à la préservation de la ressource en eau.

Ainsi, il agit comme un outil stratégique et collectif, capable de fédérer producteurs, transformateurs, distributeurs, restaurations collectives, associations et collectivités autour d'objectifs communs.

La labellisation niveau 2, obtenue en juin 2025, atteste de la maturité et de l'opérationnalité du projet. Elle renforce sa légitimité auprès des financeurs, ouvre l'accès à de nouveaux partenariats et confirme la capacité du territoire à passer d'une phase de conception à une phase d'actions ambitieuses et évaluables.

En Région Centre-Val de Loire, 11 PAT sont aujourd'hui labellisés de niveau 2 sur 22 existants. Dans le Loiret, le PAT Gâtinais montargois est le premier (hors PAT départemental) à obtenir cette reconnaissance parmi les 4 recensés dans le département.

Au sein du territoire, le PAT sert également d'autres politiques territoriales comme celles de l'urbanisme et du climat (SCoT-AEC) ainsi que la préservation de la ressource en eau (Contrat Territorial Eau et Climat) avec la préservation du foncier agricole et les changements de pratiques agricoles et de l'eau. Il sert également les politiques de santé (Contrat Local de Santé) avec les actions d'éducation au bien-manger et celles du tourisme et de l'économie par la promotion des exploitations en vente directe.

*Le diagnostic agricole et alimentaire territorial complet à retrouver sur ce lien :
<https://lesproducteursgatinais.com/le-projet/le-projet-alimentaire-territorial/>*

Nos financeurs

Le Projet Alimentaire Territorial Gâtinais montargois bénéficie du soutien financier de :

- l'État (Programme National pour l'Alimentation - PNA),
- la Région Centre-Val de Loire (Contrat Régional de Solidarité Territorial - CRST),
- l'Union européenne (fonds LEADER),
- ainsi que des contributions propres du PETR Gâtinais montargois.

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

Partenariats et gouvernance

La gouvernance du PAT repose sur trois niveaux :

- Un organe décisionnel : le Comité syndical du PETR et la Commission Agriculture et Alimentation durables.
Monsieur Néraud Frédéric est le Président du PETR Gâtinais montargois et Madame Corby-Guénée Catherine est Vice-Présidente en charge de l'Agriculture et l'Alimentation Durables au PETR, élue référente du Projet Alimentaire Territorial.
- Un organe stratégique : le Comité de pilotage, rassemblant élus, acteurs économiques et associatifs.
- Des organes opérationnels : groupes de travail et Assemblée du PAT.

Les partenariats impliquent des acteurs institutionnels (Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Région Centre Val-de-Loire, Département du Loiret), des collectivités (EPCI et communes), des associations, des producteurs locaux et des structures privées.

Plan d'actions 2025-2030 du PAT Gâtinais montargois

Pour répondre à ces enjeux, le PAT s'organise autour de 6 axes de travail complémentaires :

1. **Favoriser la pérennité de l'agriculture locale** : maintien du nombre d'exploitations agricoles, aide à l'installation et la transmission des exploitations, préservation du foncier agricole, valorisation des métiers agricoles et alimentaires, etc.
2. **Initier et sensibiliser le public aux valeurs issues de l'agriculture et de l'alimentation durable** : promotion des produits locaux*, information sur les labels, sensibilisation à la végétalisation des assiettes, éducation alimentaire** etc.
3. **Rendre accessible à toutes et tous une alimentation saine et locale** : développement d'offres de proximité, informations concernant l'offre locale, soutien à l'implantation de nouvelles structures de transformation, lutte contre la précarité alimentaire, etc.
4. **Soutenir les structures de restauration hors domicile dans la mise en œuvre de pratiques plus responsables***** : aide au respect de la loi EGALIM, lutte contre le gaspillage alimentaire, appui à l'approvisionnement local, etc.
5. **Promouvoir et développer une agriculture locale bas carbone et rémunératrice** : valorisation des productions locales, maintien et développement de filières agricoles, promotion des pratiques bas carbone, etc.
6. **Travailler ensemble et fédérer les acteurs du territoire autour du PAT** : création et animation d'un réseau d'acteurs du système alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs), inclusion d'autres secteurs (environnement, consommation, tourisme, éducation, gestion des déchets, etc.)

Le plan d'actions complet à retrouver sur ce lien : <https://lesproducteursgatinais.com/le-projet/le-projet-alimentaire-territorial/>

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

*Le guide des producteurs locaux du Gâtinais montargois : En Direct du Producteur

Depuis 2012, le territoire travaille sur la thématique alimentation, notamment par la valorisation des productions locales et la sensibilisation à la consommation de ces produits. L'opération a débuté en 2012 avec la diffusion d'un guide de producteurs du Gâtinais. Trois éditions ont permis de le mettre à jour depuis son lancement.

Depuis 2023, l'opération s'est numérisée. Au guide papier s'ajoute un site internet interactif, où les consommateurs pourront trouver leurs producteurs ainsi que les points de vente collectifs proches de chez eux.

Outre un annuaire, En Direct du Producteur est également un moyen d'information et de sensibilisation sur la consommation locale – pourquoi et comment manger local ? – et sur l'agriculture du territoire. Dans les exploitations, vous pourrez identifier les producteurs membres du réseau par la présence de panneaux d'identification.

Cette nouvelle édition présente la particularité, en plus de proposer un format numérique, de mettre en avant les points de vente collectifs. Vous trouverez dans le guide papier et sur le site internet une catégorie « points de vente collectifs » où vous trouverez les différentes formes de vente en collectif : les magasins à la ferme (un producteur vend ses produits et ceux des collègues), les AMAPP (Coopération entre producteurs et consommateurs) et les Marchés de Producteurs de Pays (Cepoy et Nogent-sur-Vernisson).

Retrouvez des astuces pour manger local : calendrier des saisons, explications sur les labels, la liste des marchés etc. Et surtout l'annuaire !

Cette opération vise à promouvoir l'engagement des producteurs dans un système alimentaire plus direct, créant un dynamisme social sur le territoire tout en rémunérant les producteurs à la juste valeur de leur travail.



Retrouvez vos producteurs locaux sur www.lesproducteursgatinais.com

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

**Le bien manger au cœur du territoire

Au cours de ce premier trimestre 2025, le PAT Gâtinais montargois a intensifié les actions de sensibilisation autour de l'alimentation durable, en animant 13 ateliers qui ont réuni près de 90 participants, ainsi que deux événements grand public.



Ces temps d'échange ont permis d'aborder des thématiques variées et concrètes : manger local, de saison et de qualité, équilibrer ses repas sur la pause déjeuner (avec six ateliers dédiés à 40 agents de [l'Agglomération Montargoise](#)) ou encore les enjeux systémiques de l'alimentation à travers [la Fresque Agri'Alim](#). D'autres formats ont permis de toucher des publics spécifiques : un atelier sur le sucre dans l'alimentation avec le centre de formation [FAP45](#), un atelier « manger équilibré avec un petit budget » dans le cadre de la semaine des jeunes à [l'Atelier 21](#), ou encore un atelier de cuisine économique, saine et écologique lors d'une rencontre inter-groupes [Conversations Carbone](#), le 23 juin à Villemandeur.

Le PETR était également présent sur des événements locaux comme les Journées du Développement Durable (les 29 et 30 mars) à Montargis, avec des animations sur la saisonnalité et son impact environnemental et au Pâris en Folie (29 juin), où les enfants ont pu découvrir de façon ludique les liens entre alimentation et environnement.

Catalogue des animations disponible sur ce lien : <https://lesproducteursgatinais.com/le-projet/le-projet-alimentaire-territorial/>

Retour sur un événement dédié aux élus

Le jeudi 20 mars 2025 a eu lieu la première édition "Bien-être à la carte - spécial élus", un projet issu de la collaboration entre le PAT et le Contrat Local de Santé. Financé dans le cadre de l'[Appel à Projets 2024-2026 du Programme Régional de Santé-Environnemental n°4](#), cet événement visait à sensibiliser les élus aux liens entre agriculture, alimentation et santé. Plus de 30 élus ont ainsi participé à cinq ateliers animés par des diététiciens-nutritionnistes, abordant des thématiques variées : réduction du sucre et de la viande, décryptage des emballages alimentaires, écoute des sensations alimentaires etc. La matinée s'est conclue sur une note gourmande avec un repas végétarien signé MG Réception, qui a conquis tous les participants !

Cette rencontre s'inscrit dans une démarche plus large. Un second événement, prévu avec les nouvelles équipes municipales, abordera cette fois la question de l'agriculture et de ses impacts sur la santé et l'environnement. En parallèle, une large sensibilisation du grand public sera menée dans les prochains mois pour poursuivre la réflexion et accompagner la transition agricole et alimentaire sur le territoire.



PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com

***Collectivités engagées : cap sur des cantines plus durables

Dans le cadre de sa stratégie alimentaire, le [PETR Gâtinais montargois](#) a lancé fin 2023 un Appel à Manifestation d'Intérêt visant à accompagner, pendant deux ans, les communes souhaitant s'engager dans la démarche nationale [Mon Restau Responsable®](#), portée par [la Fondation pour la Nature et l'Homme](#) et [le réseau Restau'Co](#). Gratuite, volontaire et participative, cette démarche engage les établissements de restauration collective autour de quatre piliers : bien-être des convives, assiette responsable, éco-gestes et ancrage territorial. Elle permet à la fois de valoriser les actions existantes et de progresser collectivement vers une restauration plus durable.



Dans ce cadre, le [Projet Alimentaire Territorial \(PAT\)](#) du PETR accompagne les établissements de restauration collective tout au long de leur parcours, depuis l'engagement initial dans la démarche (réalisation d'un diagnostic, définition des engagements) jusqu'à la mise en œuvre concrète de leurs actions. Celle-ci débutera dès la rentrée scolaire 2025, à travers un programme de rencontres entre établissements, visites de terrain, partages d'expériences et formations. L'accompagnement porte notamment sur des axes prioritaires tels que

l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ainsi que la végétalisation des assiettes, en lien avec les enjeux de santé, d'environnement et de développement de l'agriculture locale.

À ce jour, huit communes sont engagées dans la démarche, dont trois historiquement actives (Courtenay, Montargis, Saint-Germain-des-Prés) et trois nouvelles (Amilly, Château-Renard, Ferrières-en-Gâtinais, Saint-Firmin-des-Bois, Saint-Maurice-sur-Fessard). Deux autres communes ont également manifesté leur intérêt et ont rejoint la dynamique. Leur engagement aura lieu dans les prochains mois.

Cet accompagnement collectif, porté par un PAT, est une initiative rare à l'échelle nationale : le PETR Gâtinais montargois a d'ailleurs été invité à témoigner de cette expérience lors d'un webinaire national organisé par [Mon Restau Responsable®](#).



Plus largement, le PAT soutient l'ensemble des communes du territoire dans le respect des obligations de la [loi EGALim](#). Des rappels ont été adressés aux communes gestionnaires de restauration collective concernant la période de télédéclaration 2025 (portant sur les achats 2024), et une séance de questions-réponses avec les services de l'État s'est tenue fin avril pour anticiper au mieux la télédéclaration 2026. Cette rencontre a réuni 28 participants (élus, responsables et chefs de restauration) représentant une dizaine de communes, venus poser toutes leurs questions. Une deuxième séance sera programmée d'ici la fin de l'année 2025.

PETR Gâtinais montargois

5 allée du Docteur Gastellier, 45200 MONTARGIS

Tél : 02 38 07 50 70 - Courriel : accueil@gatinaismontargois.com

Site web : www.gatinaismontargois.com